

PRIX D'ABONNEMENT
 Franco pour la Suisse
 Un an fr. 10.—
 Six mois » 5.—
 Trois mois » 2.50
 Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
 10 cent. la ligne.
 Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
 Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
 paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES sont reçus à	GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION Rue du Marché, n° 1										
	Du 1er Juin 1894						Du 1er Juin 1894																
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER Rue du Marché, n° 1 LA CHAUX-DE-FONDS et Rue du Collège 309, au Locle.	Arrivées de	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	Départs pour	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	Administration et Bureaux de Rédaction
	Locle	6 04	8 07	9 47	11 43	12 41	2 25	3 50	6 43	8 04	11 59	Locle	8 07	10 02	11 45	12 55	2 25	4 01	6 43	8 45	10 06	11 59	
	Morteau	—	—	9 47	—	—	2 25	—	6 43	8 04	11 59	Morteau	8 07	10 02	—	—	2 25	—	6 43	8 45	—	—	
	Besançon	—	—	9 47	—	—	2 25	—	6 43	—	—	Besançon	8 07	10 02	—	—	—	—	6 43	—	—	—	
	Brenet au Locle	7 35	9 17	12 43	*1 05	1 57	3 24	5 26	7 32	8 25	10 40	Brenet au Locle	8 40	10 32	12 25	*1 21	2 50	4 35	6 47	*7 45	8 50	11 05	
	Les Ponts	7 50	—	10 50	s	2 15	—	—	7 15	9 50	—	Les Ponts	8 28	11 55	—	—	2 30	—	7 30	—	10 05	—	
	Neuchâtel	8	—	9 54	—	12 47	3 53	6 05	*8 08	—	9 58	Neuchâtel	6 12	8 17	9 54	12 47	2 35	*4	—	6 22	8 08	—	
	Genève	—	—	—	—	12 47	3 53	6 05	—	—	9 58	Genève	6 12	—	9 54	12 47	—	—	6 22	8 08	—	—	
	Bienne	—	9 05	11 42	12 45	3 46	5 40	7 40	10 22	10 55	—	Bienne	6 10	9 05	10 24	12 50	3 10	4 20	—	7 28	—	—	
	Berne	—	9 05	11 42	12 45	3 46	5 40	7 40	—	10 55	—	Berne	6 10	9 05	10 24	—	—	3 10	4 20	—	7 28	—	
	Bâle	—	—	11 42	12 45	3 46	—	7 40	—	10 55	—	Bâle	6 10	9 05	10 24	12 50	—	—	4 20	—	—	—	
	Saignelégier	7 42	—	—	12 30	—	5 47	—	9 45	—	—	Saignelégier	—	8 23	—	1 43	—	—	6 16	—	—	10 23	

Prix d'abonnement
 du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 1894
2 Fr. 50
 du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 1894
5 Francs.

Les nouveaux abonnés recevront gratuitement L'IMPARTIAL d'ici à fin courant et pourront obtenir aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émuvant feuilleton en cours de publication dans la **Lecture des Familles!**

DIANE-LA-PALE
 par JULES MARY

— VENDREDI 15 JUIN 1894 —

- La Chaux-de-Fonds**
- Cirque Drexler-Lobe** (Place d'Armes). — Grande représentation, tous les soirs, à 8 1/4 h. — Voir aux annonces.
 - Brasserie du Square**. — Début de la troupe Christ de Zurich. — Voir aux annonces.
 - Grande Brasserie de la Métropole**. — Concert, tous les soirs, dès 8 heures.
 - Club du Potet**. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h. du soir, au Café de la Blague.
 - Graveurs et guillocheurs**. — Assemblée des participants à la fête de Bienne, vendredi 15, à 8 h. du soir, au Café de la Place.
 - Crémation**. — Assemblée générale, vendredi 15, à 8 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.
 - Fonds des Protestants disséminés**. — Réunion, vendredi 15, à 8 h. du soir, chez Mme Marc Borel, Boulevard du Petit-Château 12. — Amendable.
 - Société fédérale de gymnastique L'Abeille**. — Exercices, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, à la Halle du Collège primaire.
 - Bibliothèque du Grutli romand** (1^{er} Mars 7 a). — Ouverture de la bibliothèque, chaque vendredi, de 8 h. à 10 h. du soir.
 - Orchestre l'Espérance**. — Répétition, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Hauert.
 - Cécilienne**. — Répétition de chant, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local.
 - C. A. S.** (Section Chaux-de-Fonds). — Réunion, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local (Place de l'Hôtel-de-Ville 11).
 - Bibliothèque publique**. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).
 - English conversing Club**. — Friday evening at 8 o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier-Mars.
 - Deutscher Gemischter Kirchen Chor**. — Gesangstunde, Freitag den 15., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.
 - Echo de la Montagne** (section de chant). — Répétition, vendredi 15, à 8 1/2 h. précises du soir, à Beau-Site.

- Intimité** (Section littéraire). — Répétition, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Société des sous-officiers** (Cagnotte). — Réunion, samedi 16, à 8 h. du soir, au local.
- Club de la Pive. Groupe des Eups** (Epargne). — Assemblée, chaque samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Amendable.
- Club Neuchâtelois**. — Réunion, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Club des Amineches**. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, au local.
- Le Glâneur** (Groupe d'épargne du Cercle catholique national). — Versements obligatoires, chaque samedi, de 8 à 10 h. du soir, au Cercle.
- Société ornithologique**. — Réunion, samedi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Grutli romand** (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, chaque samedi, de 9 à 10 h. du soir, au local (Café du Progrès).
- Club de la Rogneuse**. (Groupe d'épargne). — Réunion, chaque samedi, au local.
- Musique militaire « Les Armes-Réunies »**. — Répétition générale, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au Casio.
- Fanfane du Grutli**. — Répétition générale, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local (1^{er} Mars 7 a).
- Vélo-Club**. — Réunion, chaque samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Gemütlichkeit**. — Versammlung, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.
- Société de touristes franco-suisse**. — Assemblée générale, samedi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Société fédérale de gymnastique du Grutli**. — Assemblée, samedi 16, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Bâloise. — Dimanche 17 : Course à Chaumont.

Syndicats professionnels

La Chambre française a commencé mardi une importante discussion sur des propositions tendant à modifier la loi de 1884 relative à l'organisation des syndicats professionnels. On sait, dit le Temps, que, d'après cette loi, peuvent seules faire partie des syndicats les

personnes exerçant effectivement les professions auxquelles correspondent ces syndicats. Par conséquent, l'entrée d'un syndicat est interdite non seulement à ceux qui n'ont jamais exercé la profession correspondante, mais encore à tous ceux qui, ayant autrefois exercé cette profession, ne l'exercent plus actuellement.

A diverses reprises, des efforts ont été tentés pour rendre la loi moins restrictive et permettre aux personnes ayant exercé pendant un certain temps une profession, mais ne l'exerçant plus, d'entrer dans les syndicats. Un projet dans ce sens fut présenté, naguère, à la suite d'une interpellation de M. Basly, par M. Fallières, alors garde des sceaux. Ce projet, voté par la Chambre, fut repoussé par le Sénat, à une forte majorité, sur le rapport de M. Trarieux. Quoique la question de droit se trouvât ainsi nettement tranchée, en fait, le plus grand nombre des syndicats se sont constitués contrairement aux prescriptions de la loi de 1884 : ils comprennent, outre les professionnels, des « non professionnels », c'est-à-dire des personnes ayant cessé depuis plus ou moins longtemps d'exercer la profession. On crut expédient de fermer les yeux sur cette irrégularité, mais ce n'était là qu'une tolérance, et un récent arrêt de la cour de Bordeaux, frappant deux employés de tramways parce qu'ils avaient continué à faire partie du syndicat malgré leur renvoi par la compagnie, a montré l'impossibilité de rester ainsi dans le statu quo. Il faut ou que la loi soit rigoureusement observée et appliquée ou qu'elle soit modifiée par le parlement.

C'est naturellement ce dernier parti qu'ont adopté les socialistes. Ils ont déposé, au mois de janvier dernier, une proposition reproduisant exactement le projet de loi présenté autrefois par M. Fallières et repoussé par le Sénat. Cette proposition fut renvoyée à la commission du travail qui entendit les observations de M. Antonin Dubost, ministre de la justice, dans le cabinet de M. Casimir-Perier. Après avoir déclaré que sur les 3,000 syndicats existants l'immense majorité se trouvait dans une situation irrégulière et pouvait être exposée à des poursuites, l'honorable M. Dubost proposait une sorte de terrain transactionnel. Il lui semblait que l'on pouvait maintenir dans les syndicats, durant un certain temps, des ouvriers ayant momentanément peut-être, abandonné la profession, à condition que le délai accordé ne fût pas trop étendu et ne permit pas des abus. La différence capitale entre la proposition de M. Antonin Dubost et celle de M. Fallières, c'est que M. Fallières admettait l'entrée des anciens ouvriers dans les syndicats, tandis que M. Antonin Dubost ne parlait que du maintien de l'ancien ouvrier dans le syndicat dont il faisait déjà partie avant une interruption de travail que l'on peut supposer involontaire et provisoire. En commentant les explications de M. Fallières, nous nous demandions, quant à nous, s'il ne serait pas équitable, dans les professions où existent des retraites pour les vieux ouvriers, que ceux-ci pussent être maintenus ou même entrer dans les syndicats, quelle que fût l'époque de leur mise à la retraite, afin de faire profiter les associations ouvrières de la compétence acquise par ces vétérans, généralement rebelles à la propagande des agitateurs.

Mais, loin de s'engager dans la voie de conciliation que lui indiquait l'ancien garde des sceaux, la commission du travail s'est à peu près contentée de reprendre l'ancien projet de M. Fallières. Non seulement elle demande à la Chambre d'autoriser à continuer de faire partie d'un syndicat professionnel les personnes qui auraient abandonné l'exercice de la profession ; mais, en outre, elle permet d'y entrer à celles qui, ayant exercé la profession pendant cinq années au moins, ne l'auront quittée que depuis dix ans. L'unique correctif apporté par la commission consiste à décider qu'un tiers seulement des administrateurs pourra être pris parmi les membres du syndicat n'exerçant plus effectivement la profession et que ces derniers ne pourront pas être en même temps administrateurs ou directeurs d'un syndicat. Par là on espère empêcher d'anciens ouvriers devenus de purs politiciens

d'avoir la direction du syndicat et de décréter des chômage dont ils ne subiraient pas les effets. Mais la précaution peut sembler bien illusoire, car il est clair que ces politiciens, s'ils figurent, ne fût-ce que pour un tiers, dans les comités directeurs, compenseront leur infériorité numérique par l'énergie de leur influence et la plupart du temps auront la haute main dans toutes les affaires du syndicat.

Il nous paraît inutile de disserter longuement, dès aujourd'hui, sur la proposition que nous venons d'analyser, puisque le débat a été renvoyé à demain pour entendre l'opinion du gouvernement. Nous avons plus d'une fois exposé les motifs pour lesquels nous croyons extrêmement dangereux de rendre les syndicats accessibles à des individus ayant cessé d'exercer la profession, n'y ayant plus, dès lors, d'intérêt direct et personnel, et trop souvent disposés à faire du syndicat un instrument d'agitation politique et révolutionnaire. Aussi bien l'attitude prise par un certain nombre d'associations ouvrières et le rôle qu'essayent d'y jouer les socialistes militants nous semblent rendre singulièrement inopportunes les modifications proposées par la commission du travail. Les raisons qui ont fait rejeter jadis par le Sénat la proposition de M. Fallières, non seulement n'ont point disparu, mais se sont plutôt aggravées. Dans ces conditions, est-il vraisemblable que la haute assemblée revienne sur un vote auquel elle paraissait attacher une grande importance ? Et en s'associant aux conclusions de la commission du travail, la Chambre ne s'exposerait-elle pas à se heurter de nouveau à des résistances que nous trouverions, pour notre part, absolument justifiées ?

Les Unions chrétiennes à Londres

Nous avons déjà dit que les Unions chrétiennes du monde entier ont en ce moment, à Londres, un congrès organisé à l'occasion du jubilé cinquantenaire de leur fondation. En sus des séances consacrées à des discussions d'affaires intérieures et d'intérêts divers, il y a eu, le 7 juin, une soirée du jubilé proprement dit, dont un correspondant de la Gazette de Lausanne rend compte en ces termes :

Construit en 1871, sur un plan elliptique qui rappelle l'amphithéâtre romain, le Royal Albert Hall est certainement la plus vaste salle de Londres. Elle a coûté 5 millions et peut recevoir 10,000 personnes. Sur un des côtés, un orgue gigantesque est mû par deux machines à vapeur, 7,000 becs de gaz, allumés à l'électricité et disposés d'une manière ingénieuse sur le pourtour des galeries supérieures ou dissimulés sous les tribunes, donnent un brillant éclairage, sans fatiguer, comme c'est si souvent le cas, la vue des spectateurs.

Ce soir, jeudi 7 juin, la salle a tout à fait grand air : Du parterre — où l'on s'est ingénieusement à placer le plus de sièges possible — jusqu'aux dernières galeries, tout est envahi par un auditoire dont la sympathie est acquise d'avance. Beaucoup de dames, dont les fraîches toilettes viennent égayer la monotonie des vêtements sombres. Sur la galerie de l'orgue, une grande tache noire se détache sur un cadre d'une éblouissante blancheur : c'est le grand chœur mixte formé en vue de la fête. Au-dessous, surélevée de quelques marches et à demi dissimulée par des palmiers et des fleurs, la tribune où vont prendre place les personnages officiels.

A 6 h. 30, M. Carter, l'habile organisateur d'Albert Hall, est à son poste pour le morceau d'ouverture, immédiatement suivi de la réception de sir et lady Williams par lord Kinnaird et le bureau de la Conférence.

Dans un pays où les exercices du corps sont en honneur, on ne s'étonne pas de voir en tête du programme une série de préliminaires que la section de gymnastique exécute d'une manière irréprochable et qui se succèdent pendant une demi-heure au grand contentement de l'assistance.

Après un nouveau morceau d'orgue, un « gloria in excelsis » chanté par Mme Stirling est bissé avec enthousiasme. La prière, dite

par MM. Barde, de Bernstorff et Dr Pentecost, est suivie d'un cantique exécuté par les étudiants d'Upsal qui obtiennent un vif succès.

Un grand silence s'établit lorsque lord Kinnaird se lève pour exprimer à sir Georges Williams les sentiments d'affection et de gratitude qui remplissent tous les cœurs. Il est heureux d'avoir été honoré de ce mandat et de saluer, au nom de milliers de jeunes gens, l'ouvrier de la première heure. En rappelant les honneurs qui viennent d'être décernés au vénéré président et qui répondent si bien au sentiment public, l'orateur donne lecture d'un télégramme du Canada par lequel lord Aberdeen s'associe aux témoignages sympathiques venus de toutes parts. Les Unions anglaises tiennent cependant à donner à leur fondateur un gage de leur affection. A ce moment, lord Kinnaird découvre un buste en marbre destiné à conserver les traits de sir G. Williams à sa famille et à ses nombreux amis. La manifestation bruyante et prolongée qui se produit à ce moment donne au président le temps de se remettre de son émotion première.

D'une voix fatiguée, mais que la parfaite acoustique de la salle permet d'entendre très distinctement, sir Williams se borne à remercier très vivement pour les marques excessives d'affection et de bienveillance dont il est entouré. Il parle avec feu des privilèges et des devoirs des membres des Unions, et il espère que ces dernières continueront à se développer en rendant aux jeunes gens tous les services qu'on peut en attendre. (Applaudissements prolongés.)

Au nom des Unions suédoises, le prince Oscar adresse au président quelques mots de sympathie et lui souhaite de pouvoir longtemps encore travailler dans cette œuvre qui est devenue sa vie.

Nouveau chœur des étudiants d'Upsal, suivi de brèves allocutions de M. Wanamaker et du révérend C. Fleming. Mme Stirling retrouve son premier succès dans un nouveau solo, et, rappelée avec insistance à la tribune, dit avec émotion quelques vers célébrant la communauté de foi qui unit les croyants, quelles que puissent être les divergences secondaires. Un des plus puissants orateurs d'Outre-Manche, le Dr Parker, clôt la série des discours par quelques paroles d'un souffle élevé.

A ce moment, une obscurité presque complète envahit la salle et une immense toile blanche repliée devant l'orgue se déroule subitement. C'est sur cet écran que vont être projetées, à l'aide de la lumière oxyhydrique, une série de vues retraçant à grands traits l'histoire des Unions depuis leur fondation.

On voit apparaître la chambre où G. Williams réunissait ses amis en 1844, son portrait à cette époque, son premier président, le comte Shaftesbury, la conférence de Paris en 1855, celle de Genève en 1878, etc., des vues de bâtiments élevés pour les Unions en divers pays succèdent à cette première série : de Jérusalem à Chicago, de Bombay à Paris, de Tokio à Aukland, de Genève à Edimbourg, rien n'est oublié ; le seul ennui, c'est que l'heure avancée oblige à passer très rapidement. Encore quelques groupes d'unionnistes de toutes nations, puis la série est clôturée par des fac-simile d'un grand nombre de personnages connus, rendant hommage au but poursuivi par les Unions et à l'influence qu'elles ont exercée sur leur vie. La liste, aussi variée que complète, va du comte Shaftesbury à l'évangéliste Moody. Cette partie du programme a été fort goûtée et a provoqué d'incessants applaudissements.

On entend le Chant du jubilé, exécuté par le chœur, et, avant la bénédiction, l'assistance, sur l'invitation du Dr Parker, répète à haute voix l'oraison dominicale. La foule, très impressionnée, s'écoule lentement. La fête du jubilé est terminée. G. W.

Nouvelles étrangères

France. — La Chambre a continué hier à discuter, sans incident, la proposition tendant à modifier la loi sur les syndicats.

La commission du budget a adopté le projet du gouvernement sur les contributions directes.

— Le *Radical* blâme le maintien au budget des crédits affectés aux facultés de théologie protestantes. Pourquoi conserver ces allocations, dit-il, alors que celles destinées aux facultés de théologie catholiques ont été supprimées ?

Les *Débats* répondent au *Radical* que cette inégalité de traitement peut se justifier entièrement. Les facultés de théologie catholiques ne sont d'aucune utilité au point de vue du recrutement du clergé, tandis qu'aucun pasteur protestant ne peut être nommé s'il n'est porteur d'un titre de bachelier en théologie. Que l'on supprime les crédits, et les futurs pasteurs français seront obligés d'aller chercher à l'étranger l'instruction et les grades qui leur sont nécessaires.

— Félix Fénéon, qu'on avait représenté comme pouvant avoir pris part à l'attentat du restaurant Foyot et à la fabrication de la bombe de la Société générale, ne sera même pas poursuivi pour affiliation à une société de malfaiteurs. Il vient de bénéficier sur ce chef d'une ordonnance de non-lieu rendue par le juge d'instruction Meyer. Néanmoins, il reste inculpé de détention d'engins explosifs et comparaitra pour ce fait devant les tribunaux correctionnels.

— Le *Figaro* reçoit d'un correspondant à Rome l'avis que la nouvelle de la mise à l'index de *Lourdes*, le livre de Zola, est fautive.

Le prêtre interviewé a dit que la Congrégation de l'index ne s'occupait que d'ouvrages à tendance autres que des romans. Quant aux romans obscènes, a-t-il ajouté, ils se condamnent eux-mêmes.

Allemagne. — L'empereur et l'impératrice partiront de Kiel dans les premiers jours de juillet pour faire leur voyage annoncé dans les pays du Nord.

— Le voyage du prince de Bismarck à Varzin a été ajourné. L'ex-chancelier est obligé de prendre du repos parce que l'humidité de la température exerce une mauvaise influence sur sa santé. C'est aussi pour cette raison qu'il ne reçoit pas de visites. L'état du prince de Bismarck n'inspire aucune inquiétude sérieuse.

— La police de Hambourg vient de mettre la main sur une imprimerie clandestine qui avait réussi à mettre en circulation, dans ces dernières années, une grande quantité de fausses banknotes anglaises et américaines, dont le montant s'élève au moins à 500,000 francs.

Russie. — Un nouveau règlement vient d'être publié concernant l'arrangement des querelles entre officiers. Un tribunal d'honneur décidera si un duel est inévitable; dans le cas affirmatif, l'officier qui refuserait satisfaction serait congédié. Le ministre de la guerre recevra un rapport sur le duel et pourra demander à l'empereur, d'accord avec le ministre de la justice, d'arrêter toute procédure judiciaire. Le tribunal d'honneur peut ordonner l'exclusion du corps des officiers pour cause de manque de sentiments d'honneur, même lorsque l'officier aura donné satisfaction dans la forme.

— La nombreuse famille Von Ungern-Sternberg, à Saint-Petersbourg, a été péniblement touchée par la nouvelle d'après laquelle un de ses membres aurait participé à un attentat de dynamite en Belgique. Des doutes ont surgi et la famille a cru devoir faire procéder à une enquête.

Or il a été constaté que l'individu qui s'était associé en Belgique et en France avec certains anarchistes n'est nullement le baron Ernest von Ungern-Sternberg.

Le vrai baron Ernest von Ungern-Sternberg est à Gibraltar, chancelier du consulat de Russie, et n'a pas quitté l'Espagne depuis le mois de janvier. Son signalement ne coïncide nullement avec celui de l'anarchiste recherché par les rutorités belges et qui se faisait aussi appeler Philipovitch, Ianoïkowski, etc. La mystification s'explique par le fait que le baron Sternberg avait perdu, il y a quelque temps, tous ses papiers. Il est probable que l'anarchiste aventurier en fuite s'était emparé de ces documents.

Angleterre. — Deux fois déjà, des personnes facétieuses ont coupé le fil télégraphique spécial reliant White Lodge, résidence du duc de Teck dans Richmond park et Whitehall, siège du ministère de l'intérieur; ce fil avait été établi, nous l'avons dit, dans le but que les autorités pussent être averties en temps opportun pour assister à la délivrance de la duchesse d'York, future reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Les journaux anglais se demandent, non sans raison, si ce genre d'humour doit être toléré plus longtemps.

Une plaisanterie de meilleur goût est celle à laquelle vient de se livrer un membre de l'opposition en publiant sous ce titre : *Ce que les libéraux ont fait, 1892-1894*, une brochure composée entièrement de pages blanches; sur la dernière, on lit ces mots : « Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les libéraux ont gagné le Derby. »

A propos de cette victoire, qui a aliéné à lord Rosebery une grande partie de l'opinion anglaise, le *Truth* nous apprend que celui qui en a le plus largement bénéficié est un octogénaire, le major en retraite Robert Needham, oncle du présent comte de Kilmorey. Cet heureux parieur, qui a gagné un million de francs aux courses pendant les dernières années, avait pris, pour le dernier Derby, Ladas, à 125,000 francs contre 50,000, ce qui est le plus gros pari dont M. Labouchère ait, dit-il, ouï parler à cette occasion.

Chine. — La peste à Hong-Kong. — L'émigration des indigènes de Hong-Kong est très forte. Ils fuient par milliers à Canton pour échapper à la peste qui, dans la seule journée d'hier, a fait 86 morts. L'épidémie ressemble, paraît-il, à celle qui ravagea Londres en 1664. Les symptômes prémoniteurs sont une sensation de froid, accompagnée de fièvre et d'une sorte de migraine stupéfiante; si la marche de la maladie n'a pas été arrêtée dans les vingt-quatre heures, des enflures se produisent dans le dos et les épaules du patient qui tombe bientôt dans un état comateux et meurt pendant la seconde période de vingt-quatre heures.

C'est dans le quartier mahométan que l'épidémie a pris naissance; aussi les mosquées y sont-elles bondées de malades et de suppliants. Bien qu'on n'ait pas de statistiques exactes, le fait que les sociétés de bienfaisance chinoises ont déjà livré 2000 cercueils et que beaucoup de cadavres sont simplement jetés tels quels dans les fosses, donne une étendue du désastre.

On dit que le gouvernement britannique ordonnerait probablement la destruction partielle des insalubres quartiers indigènes. Le *Daily News* croit savoir qu'on essaierait même de drainer l'île. Peut-être mériterait-elle un peu mieux, après l'exécution de ces travaux, son nom de Hiang-Kang ou d'île « aux Eaux parfumées. »

placeraient à un moment donné le caraco et la jupe en indienne qu'elle se promettait.

Sans doute ce moyen de suggestion n'était pas infailible, et son imagination inconsciente ne lui obéissait ni assez fidèlement, ni assez régulièrement pour avoir la certitude, en fermant les yeux, que les pensées de sa nuit continueraient celles de la journée, ou celles qu'elle suivait quand le sommeil la prenait, mais enfin cette continuation s'enchaînait quelquefois, et alors ces bonnes nuits lui apportaient un soulagement moral aussi bien que physique qui la relevait.

Ce soir-là lorsqu'elle s'endormit dans sa hutte close, la dernière image qui passa devant ses yeux à demi noyés par le sommeil, aussi bien que la dernière idée qui flotta dans sa pensée engourdie, continuèrent son voyage d'exploration aux abords de son île. Cependant ce ne fut pas précisément de ce voyage qu'elle rêva, mais plutôt des festins : dans une cuisine haute et grande comme une cathédrale, une armée de petits marmittons blancs, de tournure diabolique, s'empresait autour de tables immenses et d'un brasier infernal : les uns cassaient des œufs que d'autres battaient et qui montaient, montaient en mousse neigeuse; et de tous ces œufs, ceux-ci gros comme des melons, ceux-là à peine gros comme des pois, ils confectionnaient des plats extraordinaires, si bien qu'ils semblaient avoir pour but d'arranger ces œufs de toutes les manières connues, sans en oublier une seule : à la coque, au fromage, au beurre noir, aux tomates, brouillés, pochés, à la crème, au gratin, en omelettes variées, au jambon, au lard, aux pommes de terre, aux rognons, aux confitures, au rhum qui flambait avec des lueurs d'éclairs; et à côté de ceux-là d'autres plus importants, et qui incontestablement étaient des chefs, mélangeaient d'autres œufs à des pâtes pour en faire des pâtisseries, des soufflés, des pièces montées. Et chaque fois qu'elle se réveillait à moitié, elle se secouait pour chasser ce rêve bête, mais toujours il reprenait et les marmittons qui ne la lâchaient point continuaient leur travail fantastique, si bien que quand le sifflet de l'usine la réveilla, elle en était encore à suivre la préparation d'une crème au chocolat dont elle retrouva le goût et le parfum sur ses lèvres.

Et alors, quand la lucidité commença à se faire dans son esprit qui s'ouvrait, elle comprit que ce qui surtout l'avait frappée dans son voyage, ce n'é-

Chronique suisse

Télégraphes. — Notre correspondant de Berne, dit la *Revue*, décerne des compliments bien mérités à M. le conseiller fédéral Zemp à propos de son attitude dans la discussion des taxes téléphoniques. Nous croyons pouvoir profiter de l'occasion pour rappeler que le comité de la Société de la presse suisse a demandé il n'y a pas longtemps, par pétition adressée au Conseil fédéral, que la presse suisse fût mise au bénéfice de taxes télégraphiques réduites. Considérant le rôle de la presse et le caractère des dépêches destinées au public, la plupart des pays qui nous environnent ont accordé aux journaux des taxes réduites; or il serait étrange que la presse fût moins bien traitée à cet égard dans une république démocratique que dans des monarchies plus ou moins libres. Le fait que M. Zemp, à l'inverse de son prédécesseur, ne se place pas au point de vue exclusivement fiscal, nous permet d'espérer que les journaux n'attendront pas trop longtemps cette réforme. Et même au point de vue fiscal, il n'est pas démontré qu'une diminution de la taxe des dépêches destinées aux journaux ait pour conséquence une diminution appréciable du total des recettes.

La presse n'a pas pu obtenir jusqu'à présent la diminution de la taxe postale. Elle saurait gré à M. Zemp de prendre en considération une demande dont la portée financière est infiniment moins considérable et qui ne peut en aucune manière compromettre l'équilibre du budget.

Un Ploutocrate

Ils ne datent pas d'hier les démêlés de M. Guyer-Zeller avec l'administration du Nord-Est. A maintes reprises déjà, nous avons dû les mentionner dans nos informations. Mais ces derniers temps, il ont pris un tel caractère de violence, dit la *Suisse libérale*, qu'ils nécessitent plus de détails explicatifs qu'un entrefilet n'en comporte. Dans la Suisse allemande, intéressée plus directement que nous à cette affaire, l'opinion publique s'est émue; des plaintes et des protestations ont retenti et, selon toutes probabilités, vont mettre le Conseil fédéral dans l'obligation d'intervenir.

M. Guyer-Zeller, qui a été soutenu jusqu'à présent par un groupe de financiers étrangers, propriétaires d'une partie des actions du Nord-Est, fait en ce moment une tentative en vue d'imposer à la Suisse, dans une question déterminée, celle des chemins de fer, la domination de la ploutocratie, de la spéculation juive. Cette entreprise avortera sans aucun doute. Dieu a préservé notre libre patrie du malheur d'être trop riche, elle s'enorgueillit à juste titre du travail de tous ses enfants, et les mœurs qui y fleurissent encore, ne sont pas une base sur laquelle puissent avec sécurité bâtir leur temple les grands prêtres du veau d'or.

Mais il y aurait danger à nous croire trop à l'abri des envahissements de la finance cosmopolite qui cherche à exercer chez nous comme ailleurs son influence démoralisante. Les circonstances du cas de M. Guyer démontrent même qu'il est temps de déployer contre le mouvement qu'elle a commencé, notre vigueur de montagnards.

C'est à l'assemblée générale des actionnaires du Nord-Est du 30 juin 1893 que M. Guyer a essayé pour la première fois sa puissance. Il obtint que le dividende de 4 1/2 % que proposait le conseil d'administration fût porté à 5 %.

tait ni le charme, ni la beauté, ni la tranquillité de son île, mais tout simplement les œufs de sarcelle qui avaient dit à son estomac que depuis quinze jours bientôt, elle ne lui donnait que du pain sec et de l'eau; et c'étaient ces œufs qui avaient guidé son rêve en lui montrant ces marmittons et toutes ces cuisines fantastiques; il avait faim de ces bonnes choses et son estomac et il le disait à sa manière en provoquant ces visions, qui en réalité n'étaient que des protestations.

Pourquoi n'avait-elle pas pris ces œufs, ou quelques-uns de ces œufs qui n'appartenaient à personne, puisque la sarcelle qui les avait pondus était une bête sauvage ? Assurément, n'ayant à sa disposition ni casserole, ni poêle, ni ustensile d'aucune sorte, elle ne pouvait se préparer aucun des plats qui venaient de défiler devant ses yeux, tous plus alléchants, plus savants les uns que les autres; mais c'est là le mérite des œufs précisément qu'ils n'ont pas besoin de préparations savantes : une allumette pour mettre le feu à un petit tas de bois sec ramassé dans les taillis, et sous la cendre il lui était facile de les faire cuire comme elle voulait, à la coque ou durs, en attendant qu'elle pût se payer une casserole ou un plat. Pour ne pas ressembler au festin que son rêve avait inventé, ce serait un régal qui aurait son prix.

Plus d'une fois pendant son travail ce pourquoi lui revint à l'esprit, et si ce ne fut pas avec le caractère d'une obsession comme son rêve, il fut cependant assez pressant pour qu'à la sortie elle se trouvât décidée à acheter une boîte d'allumettes et un sou de sel; puis ces acquisitions faites elle partit en courant pour revenir à son entaille.

Elle avait trop bien retenu la place du nid pour ne pas le retrouver tout de suite, mais ce soir-là la mère ne l'occupait pas; seulement elle y était venue à un moment quelconque de la journée, puisque maintenant au lieu de dix œufs il y en avait onze; ce qui prouvait que n'ayant pas fini de pondre, elle ne couvait pas encore.

C'était là une bonne chance, d'abord parce que les œufs seraient frais, et puis parce qu'en prenant seulement cinq ou six la sarcelle, qui ne savait pas compter, ne s'apercevrait de rien.

Autrefois Perrine n'eût pas eu de ces scrupules et elle eût vidé complètement le nid, sans aucun souci, mais les chagrins qu'elle avait éprouvés lui avaient mis au cœur une compassion attendrie pour les cha-

En même temps, il faisait passer une résolution portant que les plans pour l'agrandissement de la gare de Zurich devraient être soumis à l'assemblée générale, alors que, d'après les statuts, le conseil d'administration seul a qualité pour décider de semblables questions. Dans une nouvelle assemblée générale, convoquée pour le 16 novembre 1893, le Conseil d'administration demanda des pleins pouvoirs pour introduire, contre cette dernière résolution, une plainte en violation des statuts devant le tribunal de commerce de Zurich. M. Guyer fit refuser les pleins pouvoirs. A la même réunion, le conseil demandait aussi l'autorisation de contracter un emprunt de vingt millions nécessaires pour la construction des lignes complémentaires de chemins de fer, dites du Moratorium. Cette autorisation ne fut pas accordée, sur l'avis de M. Guyer; mais, conformément à la volonté de l'omnipotent actionnaire, on décida qu'une commission serait chargée de préparer un rapport sur cette question pour la prochaine assemblée générale ordinaire. Cette assemblée, a eu lieu, comme on sait, le 20 avril passé. M. Guyer y fit l'offre de couvrir la moitié de l'emprunt, soit dix millions, au taux d'intérêt de 3 1/2 %. Par contre, le reste de l'emprunt devait être différé jusqu'à nouvel ordre. Ici encore, M. Guyer eut la majorité.

Sur ces entrefaites, le gouvernement des cantons intéressés directement au chemin de fer du Nord-Est, Zurich, Thurgovie, Schaffouse et Argovie, préoccupés de la situation anormale que créait à la Société l'attitude de M. Guyer, prirent l'affaire en main et adressèrent au Conseil fédéral une protestation contre les incidents scandaleux que nous venons de rappeler. On sait par quel coup d'audace M. Guyer a répondu à cette démarche. Il demanda au Conseil d'administration du Nord-Est d'inscrire sur la liste des tractanda de la prochaine assemblée générale des actionnaires, une motion tendant à la révocation de tous les membres de la direction et de l'administration, sauf un membre de la direction et cinq membres du Conseil d'administration, parmi lesquels, bien entendu, M. Guyer-Zeller lui-même. L'inoui de cette motion, l'outrecuidance avec laquelle un ploutocrate jette un défi aux gouvernements de quatre cantons suisses, ont provoqué partout la plus vive indignation et causent en particuliers chez nos compatriotes de la Suisse allemande une impression d'autant plus pénible, une émotion d'autant plus légitime que les personnes visées par le représentant de la finance étrangère, et qu'il veut mettre à la porte d'un chemin de fer suisse, sont des hommes éminents, MM. Eug. Escher, Russenberger, directeurs; Stoll, Vogli-Bodmer, Pestalozzi, Rielor, Wunderli, Naville, Isler, Fahrlander, etc., etc.

Il n'y qu'une opinion en Suisse, au sujet de l'attitude et des procédés de M. Guyer-Zeller : ils sont intolérables. Il n'est pas admissible qu'un actionnaire, aidé de quelques agioteurs étrangers, ait le pouvoir de mettre l'anarchie dans l'administration d'une grande Société, chargée de préserver et de faire valoir des intérêts puissants et multiples. « Cela ne doit pas être », dit le *Vaterland* avec une conviction que nous partageons tous. Une dépêche de Berne nous apprenait l'autre jour qu'un ancien chef du département des chemins de fer de la Confédération, M. Welti, avait déclaré hautement qu'il fallait faire cesser un pareil scandale, et que, à son avis, le meilleur moyen d'arriver à ce but était que le Conseil fédéral interdît purement et simplement à l'assemblée générale des actionnaires du Nord-Est toute délibération sur la mo-

grins des autres, de même que soit affecté pour Palikare lui avait inspiré pour toutes les bêtes une sympathie qu'elle ne connaissait pas en son enfance. Cette sarcelle n'était-elle pas une camarade pour elle ? Ou plutôt en continuant son jeu, une sujette ? Si les rois ont le droit d'exploiter leurs sujets et d'en vivre, encore doivent-ils garder avec eux certains ménagements.

Quand elle avait décidé cette chasse, elle avait en même temps arrêté la manière de la faire cuire : bien entendu ce ne serait pas dans l'aumuche, car le plus léger flocon de fumée qui s'en échapperait pourrait donner l'éveil à ceux qui le verraient, mais simplement dans une carrière du taillis où campaient les nomades qui traversaient le village, et où par conséquent ni un feu, ni de la fumée ne devaient attirer l'attention de personne. Promptement elle ramassa une brassée de bois mort et bientôt elle eut un brasier dans les cendres duquel elle fit cuire un de ses œufs, tandis qu'entre deux silex bien propres et bien polis elle égrugeait une pincée de sel pour qu'il fondit mieux. A la vérité il lui manquait un coquetier; mais c'est là un ustensile qui n'est indispensable qu'à qui dispose du superflu. Un petit trou fait dans un morceau de pain lui en tint lieu. Et bientôt elle eut la satisfaction de tremper une mouillette dans son œuf cuit à point; à la première bouchée, il lui sembla qu'elle n'en avait jamais mangé d'aussi bon, et elle se dit qu'alors même que les marmittons de son rêve existaient réellement ils ne pourraient certainement pas faire quelque chose qui approchât de cet œuf de sarcelle à la coque cuit sous les cendres.

Réduite la veille à son seul pain sec, et n'imaginant pas qu'elle pût y rien ajouter avant plusieurs semaines, des mois, peut-être, ce souper aurait dû satisfaire son appétit et les tentations de son estomac. Cependant il n'en fut pas ainsi; et elle n'avait pas fini son œuf qu'elle se demandait si elle ne pourrait pas accommoder d'une autre façon ceux qui lui restaient, aussi bien que ceux qu'elle se promettait de se procurer par de nouvelles trouvailles. Bon, très bon l'œuf à la coque; mais bonne aussi une soupe chaude liée avec un jaune d'œuf. Et cette idée de soupe lui avait trotté par la tête avec le très vif regret d'être obligée de renoncer à sa réalisation.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 37

EN FAMILLE

PAR

HECTOR MALOT

A la vérité, après son arrivée à Maracourt, sous l'influence des pensées d'espoir qui renaissaient en elle, comme aussi sous celle du travail, ces cauchemars moins fréquents étaient devenus moins douloureux, leur poids avait pesé moins lourdement sur elle, leurs doigts de fer l'avaient serrée moins fort à la gorge.

Maintenant lorsqu'elle s'endormait, c'était au lendemain qu'elle pensait, à un lendemain assuré, ou bien à l'atelier, ou bien à son île; ou bien encore à ce qu'elle avait entrepris ou voulait entreprendre pour améliorer sa situation, ses espadrilles, son caraco, sa jupe. Et alors son rêve, comme s'il obéissait à une suggestion mystérieuse, mettait en scène le sujet qu'elle avait tâché d'imposer à son esprit : tantôt un atelier dans lequel la baguette d'une fée remplaçant le pilon de La Quille, donnait le mouvement aux mécaniques, sans que les enfants qui les conduisaient eussent aucune peine à prendre; tantôt un lendemain radieux, tout plein de joies pour tous; une autre fois il faisait surgir une nouvelle île d'une beauté surnaturelle avec des paysages et des bêtes aux formes fantastiques qui n'ont de vie que dans les rêves; ou bien encore plus terre à terre son imagination lui donnait à coudre des bottines merveilleuses qui remplaçaient ses espadrilles, ou des robes extraordinaires tissées par des génies dans des cavernes de diamants et de rubis, lesquelles robes rem-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

tion Guyer. Si, légalement, la Confédération possède ce moyen d'agir, tant mieux, qu'elle en fasse usage. Mais la question est controversée. D'aucuns prétendent que la législation des chemins de fer ne prévoit pas de cas comme celui qui nous occupe. Alors, il faut se hâter de combler cette lacune. En face de certaines prétentions, la Confédération saura montrer les dents.

Maintenant, quelle explication donner de la conduite de M. Guyer? La plupart de nos confrères croient qu'il faut y chercher un but financier. M. Guyer et ses amis ont envie de se débarrasser de leurs actions. A force de tracasseries, de vexations et de scandale, ils espèrent amener l'Etat à racheter le Nord-Est. Ce serait là une manœuvre à laquelle il est à croire que l'Etat ne se laissera pas prendre.

Mais M. Curti affirme, par contre, dans la *Zürcher Post*, qu'il a de bonnes raisons pour penser qu'en agissant comme il le fait, l'auteur de la motion de révocation n'a d'autre but que de rendre son nom célèbre. — Si cette idée bizarre s'était emparée réellement de son cerveau, M. Guyer-Zeller peut être content; il en a de la publicité, abondante et gratuite encore! il est vrai qu'elle n'est pas très flatteuse, mais on ne peut pas tout avoir.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — Un repas de noces qui s'est mal terminé, c'est celui qui a eu lieu dernièrement dans un village de la rive gauche du lac de Zurich. Tout le monde s'était assis à table dans le plus parfait accord, lorsque le marié, légèrement ému, se prit soudain querelle avec ses deux frères, invités à la noce. La dispute dégénéra bientôt en une bataille homérique, au grand effroi de la jeune épouse. Le père de celle-ci, un homme très vigoureux, eut bientôt mis ordre à la situation. Il empoigna les combattants et leur administra à chacun une maîtresse correction. Puis, prenant la pauvre petite mariée par la main, il la reconduisit à la maison. On ne dit pas si plus tard l'époux est retourné la chercher.

SCHWYZ. — Un accident est arrivé dimanche aux Mythen à un touriste zuricois, M. W. Treichler, de Wädensweil, président de la section *Hohe Rhone* du S. A. C., ascensionniste distingué, qui avait gravi les cimes les plus importantes et les plus difficiles des Alpes et jouissant d'une grande autorité dans le monde des clubistes.

Le malheureux était monté, en compagnie d'amis, au petit Mythen, plus difficile que le grand, car il n'y existe ni chemin, ni cabane du S. A. C. Arrivé au sommet, il se sentit mal, demanda à boire, mais à peine eut-il avalé quelques gorgées qu'il s'affaissa, et avant que ses camarades pussent le retenir, il roula sur la pente en se heurtant la tête contre les pierres. Arrêté à quelque distance, il fut relevé mort. Il a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Quatre montagnards, munis d'un traîneau et de cordes, sont montés pour chercher le cadavre; cette opération présentait de grandes difficultés et de sérieux dangers. Le corps a été ramené à Wädensweil.

SAINT-GALL. — Dans sa séance de samedi dernier, le tribunal militaire de la VII^e division siégeant à St-Gall, a condamné à 7 mois de prison et aux frais, le soldat Christian Kuhne, pour vol d'une paire de souliers et d'une cartouche d'ordonnance chargée à balle.

VAUD. — La cour civile de Lausanne a terminé mercredi l'audition des témoins et experts dans l'affaire du *Mont-Blanc*. M. Struppler, de Zurich, ingénieur de la Société suisse des propriétaires de chaudières, n'ayant pas pu se présenter, M. de Meuron, considérant sa déposition comme essentielle, a demandé et obtenu, au nom de la Société de Winterthur, le renvoi de l'affaire. Les débats seront repris le 10 juillet.

— Nous avons parlé, l'année dernière, à cette époque, des 50 nids d'hirondelles de la gare de Lucens. Ce printemps, les moineaux ont pris possession de ces logements tout faits et commodes, avant l'arrivée des légitimes propriétaires. Le chef de gare, indigné du procédé, ent alors l'idée de les chasser en détruisant les nids où ils étaient installés. Aussitôt arrivées, les hirondelles, trouvant leurs logis en ruines, se mirent à l'œuvre pour les reconstruire, et samedi on en comptait 65 sous l'avant-toit de la gare aux voyageurs, et la bâtisse continue!

Il est bon d'ajouter que ces gentils oiseaux ont un dévoué ami en la personne du chef de gare, qui a soin de leur préparer la boue en temps de sécheresse.

A l'auberge du Clozy, près de Vucherens, des moineaux ont élu domicile dans l'ours qui sert d'enseigne.

Chronique de l'horlogerie

Information. — Les fabricants d'horlogerie qui recevraient des demandes d'échantillons ou de prix-courant, ou des commandes, de la maison J.-A. Köhler & Sohn, à Britz, près Berlin, ou à Berlin, 17, Nagelsbergerstrasse, sont invités à prendre des renseignements au secrétariat de la Chambre cantonale du commerce, rue de la Serre 27, à La Chaux-de-Fonds.

Chronique locale

Ligue contre l'alcoolisme. — Le comité de la section locale de la Ligue suisse contre l'alcoolisme a eu hier, à l'Hôtel-de-Ville, une très intéressante réunion, présidée par M. Erhard Lambert, avocat, président. Dans un petit discours que nous citerons demain, M. Lambert a fait l'historique de la section, rappelé sa fondation et l'activité de son bureau jusqu'à ce jour.

L'assemblée apprend entr'autres que le bureau a procédé, ainsi que celui du comité de Genève, à la nomination de trois commissions, l'une dite de législation et de statistique, la seconde dite médicale et d'hygiène, la troisième enfin dite d'éducation, formées de membres du comité et de membres adjoints. Les statuts adoptés à titre provisoire, soit jusqu'à ce que la Ligue suisse en ait adopté, sont ceux de la section de Genève.

Les membres des commissions ont été convoqués à la réunion, et il en est venu des trois commissions.

L'activité de la section locale aura pour premier objet l'aide à fournir à l'Etat dans l'élaboration de la loi en projet sur les débits de boissons, destinée surtout, ensuite des délibérations du Grand Conseil, à apporter des restrictions nouvelles à la délivrance des autorisations et permis. M. Monnier, conseiller d'Etat, chef du Département de justice et police, auquel le bureau a fait part des bonnes intentions de la section, s'est déclaré, par un lettre dont il est fait lecture, très reconnaissant du dévouement qui lui est offert et prêt à recevoir et à examiner les travaux qui lui seront envoyés.

A ce propos, M. le président annonce que la commission de législation prépare divers rapports qui seront soumis au comité dans un mois.

Un rapport de M. Ohnstein, avocat, sur ce qui a été fait au sein du corps législatif neuchâtelois depuis 1848.

Un exposé de M. Monnier, avocat, des législations fédérales et cantonales actuelles.

Un travail de M. Aug. Jeanneret, avocat, de la législation comparée.

Enfin, des renseignements statistiques seront fournis par les greffes et le bureau de statistique.

Il est décidé, en outre, que les commissions nommées auront à se constituer immédiatement et que la section fera donner, selon les besoins, des conférences publiques sur des sujets en harmonie avec son activité.

Nous sommes heureux de voir la section à l'œuvre et nous ne doutons pas qu'elle n'arrive à d'heureux résultats pratiques. Nous saisissons cette occasion de rappeler à nos lecteurs qu'il suffit de s'engager au versement d'une cotisation de 1 franc par an pour être membre de la Ligue, et pour les inviter à répondre favorablement à la propagande tout aimable qui va être faite par les membres du comité.

Syndicat des repasseurs. — (Comm.) — Le comité du Syndicat des repasseurs, remonteurs et faiseurs d'échappements ayant décidé que des assemblées auraient lieu aux Planchettes et à la Sagne afin de faire connaître les prix adoptés par les planteurs au congrès de Colombier, nous informons les ouvriers de ces deux localités que ces assemblées auront lieu dimanche 17 juin à 9 h. 1/2 du matin aux Planchettes, chez M. Georges Calame, et à la Sagne chez M. Ulysse Perrenoud, près de l'église.

Nous invitons tous les ouvriers planteurs, pivoteurs et acheveurs à y assister en grand nombre.

Nous informons aussi les ouvriers que la maison J. Bloch a accepté le tarif du syndicat et nous comptons que les ouvriers n'iront pas demander de l'ouvrage au dessous des prix du tarif. *Le Comité.*

Tir militaire. — On nous prie de rappeler que le second tir réglementaire de la Société *La Montagnarde* aura lieu dimanche 17 juin, au Stand, de 7 à 10 heures du matin, et qu'à cette occasion les militaires, appartenant principalement à la landwehr, doivent se présenter pour exécuter leur tir obligatoire ainsi que les miliciens ne faisant pas encore partie de la Société.

Pour les nouveaux membres les livrets de service et de tir sont obligatoires.

Théâtre. — On annonce pour le lundi 18 juin le passage de la troupe Simon avec Mme Marie Kolb. Cette troupe joue dans d'autres villes *Le Monde où l'on s'ennuie*. Le spectacle de lundi n'est pas encore indiqué.

Bienfaisance. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

Fr. 32 pour l'Etablissement des Jeunes Garçons.

Fr. 10 pour l'Asile des vieillards.

Fr. 42, don de nouveaux agrégés à la Commune.

Fr. 35, par l'entremise de M. Henri-Robert Charrue, en faveur du fonds des Colonies de vacances; produit d'une collecte faite à une noce à Bel-Air le 12 juin. *(Communiqué.)*

— Le Bureau communal a reçu avec reconnaissances, de M. Bourquin, pharmacien, la

somme de fr. 50, en faveur du fonds de secours du corps de pompiers. *(Communiqué.)*

Dernier Courrier et Dépêches

Hambourg, 15 juin. — La *Correspondance* de Hambourg annonce que l'Allemagne ne prendra pas part à l'action commune au Maroc proposée par l'Espagne, aussi longtemps que ses intérêts politiques ne seront pas en question.

Service particulier de L'Impartial

Berne, 15 juin. — Le *Conseil national* a accordé un crédit de 27,000 fr. pour l'achat de la collection préhistorique du Dr Nuesch, de Schaffhouse, ainsi que 497,768 fr. pour crédits supplémentaires pour 1894 et 230,000 fr. pour un bâtiment des postes et télégraphes à Coire.

Il a approuvé ensuite différents transferts et prolongations de concessions de chemins de fer.

Le Conseil des Etats a informé le Conseil qu'il désirait que la session fût close à la fin de la semaine prochaine. Le Conseil prendra demain une décision à cet égard.

Le Conseil national a décidé, par 62 voix contre 5, d'accorder une subvention d'ensemble de 153,600 fr. pour routes du Schallenberg et Schangnau-Wiggen. Au cours de la discussion, M. Marti ayant prétendu que le canton de Neuchâtel avait toujours été largement favorisé de subventions fédérales, M. Louis Martin a protesté.

— *Conseil des Etats.* — Loi sur le landsturm.

Suivant les propositions de la commission (rapporteur M. Kellersberger), le Conseil décide, par 26 voix contre 1, celle de M. Battaglini, de ne pas voter le renvoi de la discussion, comme l'a fait le Conseil national, mais d'aborder la discussion sur le fond.

Fortifications de Saint-Maurice. — Sur la proposition de M. Blumer (Zurich), le Conseil accorde au Conseil fédéral les pouvoirs et les crédits nécessaires pour l'organisation provisoire de la défense et de l'administration des fortifications de St-Maurice, dans la pensée que le Conseil fédéral présentera encore, dans le courant de l'année, un projet de loi définitif à ce sujet.

Le Conseil aborde ensuite la discussion du rapport de gestion.

Les rapports de gestion du Département de l'Intérieur, de l'industrie et de l'agriculture sont approuvés. Au Département de l'Intérieur une longue discussion s'est élevée à propos de la correction des eaux du Jura. MM. Von Arx, Monnier, Jordan-Martin, Schenk, y ont pris part. Aucune proposition n'a été faite.

A propos du Département de l'industrie et de l'agriculture, M. Deucher informe le Conseil que le projet sur l'assurance contre les maladies est imprimé. Celui sur l'assurance contre les accidents sera terminé sous peu.

Il ne soumettra cependant de projet au Conseil fédéral avant que le sort de l'initiative Greulich soit fixé. Dans le cas où les signatures nécessaires ne pourraient pas être réunies, les projets d'assurances seraient soumis à l'assemblée fédérale dans la session de décembre.

Berne, 15 juin. — Le colonel Künzli, président de la commission du Conseil national pour l'initiative douanière, a demandé au Conseil fédéral s'il pourrait approuver une contre-proposition, dans le sens d'une subvention fédérale à l'école primaire. Le Conseil fédéral s'est exprimé énergiquement et unanimement contre la subvention à l'école primaire.

Berne, 15 juin. — Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale s'est réuni hier soir à la Cicogne et a décidé, après une longue discussion, de renvoyer à la session de décembre la question de la réorganisation militaire.

Quelques membres auraient voulu opposer à l'initiative une contre-proposition, suivant laquelle la Confédération aurait distribué aux cantons une certaine somme comme subvention à l'école primaire. Cette idée ne trouve aucun écho dans le gros du parti. M. Hauser a mis ses amis politiques en garde contre le danger qu'il y aurait à compliquer la question de l'initiative douanière de celle des subventions scolaires de la Confédération.

Les agrariens de l'Assemblée fédérale ont décidé de s'opposer à la prise en considération de la motion Ador-Favon.

Londres, 15 juin. — Lord Coleridge, lord chief justice d'Angleterre, est mort hier soir.

Rome, 15 juin. — La crise dans les mines de soufre a anénié quelques troubles en Sicile, où la misère est terrible.

Londres, 15 juin. — On télégraphie de Castlebar, en Irlande, qu'un navire qui allait en Ecosse a sombré.

On a déjà retrouvé une quarantaine de cadavres.

Paris, 15 juin. — Commentant une phrase d'un rapport publié à Berne (rapport de gestion), portant: «Puisque la France persiste

dans ses errements, nous continuerons le combat sans faiblir», la *Petite République française* dit que le moyen d'obtenir de la Suisse des concessions légitimes n'est pas de les demander à genoux.

Le *Siecle* répond que cette phrase inutile du rapport a paru le 12 mai à Berne; elle ne saurait donc avoir été prononcée par une imprudence du comité pour la reprise des relations commerciales, puisque ce comité n'a été constitué que le 18 mai.

Tanger, 15 juin. — La population de la rive marocaine est tranquille. Les funérailles du Sultan ont eu lieu hier à Rabat. Le ministre marocain des affaires étrangères a notifié au corps diplomatique la mort du Sultan et la proclamation de son successeur. C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Tanger la proclamation de Mouly-Abdul-Azis.

Rome, 15 juin. — MM. Giolitti, Zanardelli, di Rudini et Cayalotti, les chefs de l'opposition, sont plus résolus que jamais à combattre la réduction de la rente.

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 17 juin 1894

Eglise nationale
9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 h. du matin. Catéchisme.

Salle du collège de l'Abeille
9 1/2 h. du matin. Prédication.
Ecoles du dimanche: 11 h. du matin. Aux Collèges primaire et de l'Abeille.

Eglise indépendante
9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 h. du matin. Catéchisme.

Chapelle de l'Oratoire
9 1/2 h. du matin. Prédication.
8 h. du soir. Méditation.
Ecoles du dimanche: 11 h. du matin. Vieux-Colège, Oratoire et Abeille.

Deutsche Kirche
9 1/2 Uhr Vor Mittags. Predigt.
11 Uhr Vor Mittags. Kinderlehre und Sonntagschule.

Eglise catholique chrétienne
9 1/2 h. du matin. Culte liturgique. Sermon.
10 1/2 h. Catéchisme.

Eglise catholique chrétienne
7 h. du matin. Messe basse.
9 1/2 h. Office, sermon.
1 1/2 h. après midi. Catéchisme.
2 h. Vêpres et bénédiction.

Chapelle morave (rue de l'Envers)
10 heures matin: Prédication.
8 1/2 h. du soir. Missions (Voir aux annonces).

Bischoff. Methodistenkirche
EGLISE MÉTHODISTE (Rue du Progrès)
9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » » Sonntagschule.
8 » » Abend. Gottesdienst.
Mittwoch Abends, 8 1/2 Uhr, Bibel und Gebetsstunde
Freitag, Abend, 8 1/2 Uhr, Männer und Jünglingsverein.

Évangélisation populaire
102, DEMOISELLE, 102
9 1/2 h. du matin. Culte avec Sainte-Cène.
11 h. du matin. Ecole du dimanche.
2 1/2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. »
Lundi, 8 h. soir. »
Mardi, 8 1/2 h. soir. Etude biblique.
Jeudi, 8 h. soir. Réunion d'évangélisation.

Deutsche Evangelisation
Sonntag: 11 Uhr Vorm. Sonntagschule, Serre 41.
» 4 » Nachm. Gottesdienst, Envers 34.
Montag: Abens 8 1/2 Uhr. Jünglingsverein, Envers N° 30.
Mittwoch: » 8 1/2 Uhr. Bibelstunde, Envers 30.

Eglise adventiste
(Rue du Temple Allemand 37)
Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.
1 1/2 h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et transmissionnaire.
Vendredi, 8 1/2 h. du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut
Rue de la Demoiselle 127
7 h. et 10 h. du matin, réunion du sainteté.
1 h. après-midi, culte des enfants.
8 1/2 h. après-midi, réunion de louanges.
8 h. soir, réunion de salut.
Mardi à 8 1/2 h. soir, réunion de soldats.
Vendredi à 8 1/2 h. soir, réunion de sanctification.
Lundi, mercredi, jeudi et samedi, à 8 1/2 h. du soir, réunions de salut.

Etat civil de La Chaux-de Fonds

Du 14 juin 1894

Recensement de la population en janvier 1894:
1894: 29,642 habitants,
1893: 28,435 »
Augmentation: 1,207 habitants.

Naissances

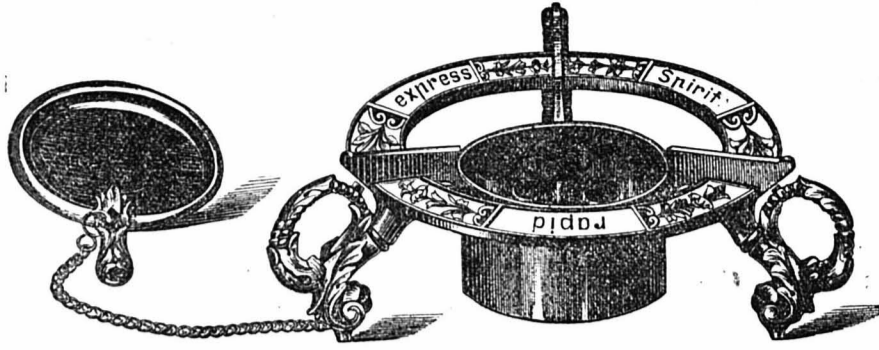
Gallandre Pierre-Auguste, fils de Charles-Ernest et de Emma-Ida née Schüpfer, Neuchâtelois.
Ernst Fritz-Albert, fils de Johann-Hektor et de Cécile née Leuenberger, Bernois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
20051. Dotherl Silvia-Maria, fille de Lorenzo et de Cécile-Adèle née Robert-Charrue, Italienne, née le 6 janvier 1894.

Etouffes Gaze, Doublures, Satin Bordures

Etouffes de lin et de coton. Doublures de poche, en riche choix, le mètre dep. 22 c. Echantillons promptement franco.
ETTINGER & Co, Zurich.
29 Cacherim, Cheviot pure laine, dep. 1 fr. 05 le m.



REDUCTION DE PRIX

Depuis ce jour, je vends le Réchaud Rapide au bas prix de 1 fr. 20. Ce réchaud est apprécié depuis plusieurs années; il est très pratique et met un litre d'eau en ébullition en 9 minutes avec une minime quantité d'esprit de vin.

La plupart de mes Articles de ménage ont également subi une forte réduction de prix, savoir: Articles en fine porcelaine, faïence, cristal, fer-blanc, fer émaillé, etc., etc. Grand et bel assortiment de LAMPES à suspension et de table.

Potagers à pétrole des derniers systèmes. BROSSES à parquets, BROSSES d'appartement, etc. BAIGNOIRES, COULEUSES, CAISSES à CENDRES, COUTELLERIE de table, SERVICES en Christoffe. 7463-4

Se recommande,

J. Thurnheer, rue du Puits 1

USINE A GAZ

EXPOSITION d'Appareils culinaires combinée avec des essais pratiques.

Ouverte chaque jour, excepté le dimanche, dès 9 h. du matin à midi et de 2 à 7 h. du soir.

M. Hurmi, tenancier du Restaurant de Bel-Air, fonctionne comme chef de cuisine: il démontre la manière de se servir des divers potagers, réchauds et autres appareils et explique leurs avantages.

Les familles sont invitées à faire préparer des repas à l'Usine à gaz. A cet effet, elles apporteront viande et légumes: ainsi que les épices nécessaires à l'assaisonnement. La préparation et la cuisson se feront gratuitement.

Pour éviter l'encombrement, les personnes qui ont l'intention de faire cuire un ou plusieurs mets, sont priées de se faire inscrire la veille. 6770-9

Direction de l'Usine à gaz.

GRANDE SECONDE

INDEPENDANTE

avec échappement ancre et cylindre interchangeable.

sans changement de calibre

(Patent N° 6083.)

7407-5

Pour fin juillet belles montres argent ou or. Prix excessivement bas. — S'adresser à M. A. PERRET-GENTIL, rue de la Loge 5.

Ile de St-Pierre

HOTEL au lac de Bienné PENSION

Charmant but de promenade. Dîner pour Sociétés. Séjour de campagne. Site ravissant, forêt splendide. Air frais et pur. Bains du lac. 4 fr. 50 pension et chambre. Télégraphe dans la maison. Bateau à vapeur Neureville-Ile de St-Pierre.

Se recommande 6295-16 Ed. LOUIS, receveur.

Une occupation lucrative trouveraient des dames

ayant un grand cercle de connaissances en se chargeant de la vente en commission d'un article très courant de confection fabriqué comme spécialité par une maison capable. — S'adresser sous chiffre Y 2419 Z à l'agence de publicité HAASEN-STEIN & VOGLER, à ZURICH. 7405-1

VACCIN animal de LANCY

Tous les jours à 2 heures, vaccination chez le

D^r Coullery. 7218-5

Vente publique mobilière

Lundi 18 juin courant, dès 1 heure après midi, les enfants de feu PAUL-ULYSSE JEANNERET, en son vivant domicilié sur la Montagne de l'Envers de Renan, lieu dit A l'Embossu, exposeront en vente publique et volontaire, au domicile mortuaire du défunt, sous de favorables conditions, savoir:

Une vache fraîche, une génisse portante, deux génisses non portantes, une chèvre fraîche, un mouton, deux chèvres à échelles, une herse, un van, un banc de charpentier, une brouette, un potager avec accessoires, de la batterie de cuisine, deux tables carrées, une commode à trois corps, une dite à deux corps, une pendule, deux miroirs, un canapé, quatre lits complets, deux bois de lit, des tableaux, une garde robe, six chaises, trois tabourets, une table de nuit et d'autres objets.

Renan, le 4 juin 1894.

Par commission, A. MARCHAND, not. 7376

Excellent GIRAGE

en boîtes de 10, 15, 20, 25 et 90 c. en vente à la

Librairie A. COURVOISIER PLACE DU MARCHÉ

Chambre et pension

On offre dans une belle situation une jolie CHAMBRE meublée avec la pension à un jeune homme ou à une demoiselle travaillant dehors. Vie de famille. Piano. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7160-4

SPÉCIALITÉ DE PÂTES FROIDES TRUFFÉES

chez J. GLÜCKER-GABEREL CONFISEUR 37, Rue Léopold Robert 7028-6

Couturière.

Madame veuve LEUBA, couturière, rue du Parc 52, se recommande pour de l'ouvrage à domicile ou en journée. 7348

H. HIMMEL

Confiserie - Pâtisserie BADEN (Suisse)

SPÉCIALITÉ

Véritables Kriebel de Baden (Pains d'auis). Seule fabrication. — Expédition journalière et franco. Dépôt à la Chaude-Fonds chez M. Frikart-Marillier, Rue Neuve 5. 7355

Domaine à vendre

A vendre, de gré à gré, un beau domaine, en parfait état de culture, à 30 minutes de La Chaux-de-Fonds, et bien situé. Terrain en nature de pré et pâturage, avec forêt. Contenance suffisante pour la garde de 10 pièces de bétail. Prix avantageux. — S'adresser au notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 7011-4

Maison Eug. PAYOT

A. PERRET-GENTIL fils, Représentant 5, Rue de la Loge 5.

Confections pour dames, Jaquettes, Collets, etc. Confections pour hommes, à partir de 32 francs. Confections pour enfants. Spécialité p^r trousseaux.

Se recommande à sa grande clientèle et au public en général par ses excellentes marchandises à très bas prix et son empressement à satisfaire ceux qui l'honoreront de leur confiance. 7100-5

Prix fixe. Escompte à 30 jours 5 %.

Boucherie à remettre

A remettre, au Locle, la suite d'une boucherie bien achalandée, des mieux situées et possédant une bonne clientèle. Reprise de suite ou à St-Martin prochaine. — S'adresser au magasin rue de la Côte 200 BIS, au Locle. 7420-1

Attention!

L'atelier d'échappements cylindre, rue de la Demoiselle 133, demande une quinzaine pivoteurs et acheveurs. Travail assuré. 6470-16

ON SOUSCRIT AU

FIGARO-SALON

(6 fascicules à 2 fr. la fascicule) à la 6566-9

Librairie A. COURVOISIER

Logements

A louer pour Saint-Martin prochaine, dans le quartier de l'Ouest, plusieurs logements de 2 et 3 pièces avec corridor. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 5252-22

Poussoirs de couronnes

Ajustement sur couronnes or, argent et métal. Prix exceptionnellement avantageux pour la grande série. — H. VAUCHER, rue du Progrès 91A, La Chaux-de-Fonds. 7640-48

Boulangerie

Une famille d'ordre, bien au courant des affaires, demande à louer pour St-Martin ou St-Georges prochaines, une boulangerie bien achalandée, avec logement, située à la Chaux-de-Fonds. — S'adresser pour renseignements, sous V. K. 7591, au bureau de l'IMPARTIAL. 7591-2

REPASSAGE A NEUF

Une personne connaissant à fond le métier de repasseuse à neuf cherche emploi. Entrée à volonté. 7412-1

S'adresser au Bureau d'annonces A. MARIDOR, rue Léopold Robert 25 a, qui indiquera.

LA COLLE PLUS-STAUFER

colle très bien 11403-7

le verre, la porcelaine, le bois, etc.

Flacon à 75 cts. chez:

A. & E. Mathey, papeterie. Stierlin et Percholet, droguerie. Papeterie A. Courvoisier. J. Thurnheer, rue du Puits 1.

COMMANDITAIRE de 5000 francs prélèvera gros bénéfices dans la fabrication d'une montre dont la vente est assurée. — S'adresser sous M. D. S., Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 7541-2

Logements à louer

Rue Daniel-JeanRichard 27. Pour de suite ou plus tard un logement de trois chambres, cuisine et dépendances.

Rue de la Demoiselle 96 et 98. Pour St-Martin prochaine plusieurs logements de trois chambres, cuisine, corridor, et dépendances. 7560-5 S'adresser à Albert Barth, rue Daniel JeanRichard 27.

Vente au détail

de 13756-1

Montres garanties

or, argent acier et métal.

F. - ARNOLD DROZ

39, Rue Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds

Occasion pour aubergistes

A vendre à prix avantageux, de belles choppes à anses et quarante choppes droites. — S'adresser rue du Puits 19, au 1^{er} étage, à gauche. 7426-1

A vendre

une belle maison d'habitation, bien entretenue, avec café-brasserie et jardin d'été. 7481-5

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour cause de départ:

1 lit de fer avec matelas, 1 lit d'enfant complet, 1 petit établi à pied, 1 chevrolet de peinture, 1 dictionnaire Bescherelle complet, en livraisons, 1 pochon à soupe en argent, 1 glace, 2 armoires, 3 carafons cristal, 2 comptoirs cristal, plusieurs articles de ménage. 7350

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

CAFÉ PARISIEN

LE JEU de BOULES

est remis complètement à neuf.

Excellents VINS rouge et blanc, à 1 fr. la bouteille. 7388-1



On demande toujours à acheter contre paiement comptant des chevaux et des ânes sains et grands pour boucher. — S'adresser rue du Puits 23, au rez-de-chaussée. 7351

Commerce à remettre

A remettre dans la contrée de Montreux (desirant se retirer des affaires) un magasin d'épicerie, mercerie, poterie, cigares et tabacs. — S'adresser pour renseignements à M. Ch. Kohler, tabacs et cigares, rue Léopold Robert 27, Chaux-de-Fonds. 7087-5

LIQUIDATION

aux prix de facture, au

Magasin de Parapluies

72, RUE DE LA PAIX, 72

PARAPLUIES ET OMBRELLES, dernière nouveauté. 4890-12

PARAPLUIES, depuis 1 fr. 50.

OMBRELLES, depuis 1 fr.

Assortiment complet d'OMBRELLES A VOLANTS, depuis 4 fr. 50.

Visiteur-acheveur

Un bon horloger connaissant à fond les échappements ancre et cylindres, les réglages, les boîtes or et la fabrication en général, est demandé pour le 1^{er} septembre prochain, dans un comptoir de la Chaux-de-Fonds. Place stable. — Faire offres en indiquant prétentions et références à l'agence Haasenstein & Vogler, sous chiffres H.-1920-CH. 7380-2

ENFANTS

Un stock d'habillements d'enfants à liquider au prix de facture, chez

J.-B. Rucklin-Fehlmann, chemisier,

Place de l'Hôtel-de-Ville. - Rue de la Balance 2.

AUX PARENTS! Une personne de toute moralité prendrait en pension UN ENFANT en bas âge. Bons soins sont assurés. A la même adresse, à louer une CHAMBRE meublée. S'adresser chez Mme Bögli, rue du Progrès 7 A. 7540-2

Wer will schone Hosen kaufen. Soll zum Tailleur Udeck laufen. Vêtements, confection sur mesure et façon, 30 fr. Complet, 60 fr. Spécialité de Pantalons de 10 à 25 fr. — Riche collection d'échantillons. 7525-5

Chaux-de-Fonds, SERRE 59.

Un jeune homme

désire faire la connaissance d'une jeune Demoiselle jolie, habitant La Chaux-de-Fonds. — Envoyer adresse avec photographie si possible, sous chiffre 2461 c, Postfach 407 Hauptpost, Zurich. 7477-2

UN HORLOGER

demande à reprendre la suite d'une petite fabrication d'horlogerie, ou à défaut un associé-comptable pouvant disposer d'un petit capital. — S'adresser par écrit sous initiales P. F. S 7551, au bureau de l'IMPARTIAL. 7551-2

LOGEMENTS

A louer pour Saint-Martin prochaine plusieurs logements de 2 et 3 pièces, bien exposés au soleil, depuis 360 fr. à 550 francs.

S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 6747-1

BRASSERIE HERZIG

Saint-Imier

Dimanche 17 et Lundi 18 Juin 1894

Vauquille -- Répartition

Somme exposée :

200 fr. en espèces 200 fr.

INVITATION CORDIALE

7692-2 H-3388-J

HERZIG.

Café-restaurant du RAMEAU-VERT

2, Grandes-Crosettes 2. 7634-2

Dimanche 17 Juin 1894

GRAND

BAL BAL

Dimanche et Lundi, il sera joué

une Grande Poule

Se recommande, Jæmes Matthey.

Café-Restaurant VITAL MATHEY

à la BONNE-FONTAINE (Eplatures).

Dimanche 17 Juin 1894

à 7 1/2 h. du soir

7585-2

Souper aux tripes

avec LAPIN.

Se recommande, Le Tenancier.

LANGUE ALLEMANDE

Un instituteur, dans une ville du grand-duché de Bade, à quelques lieues de Bâle, prendrait en pension, au printemps, quelques jeunes gens désireux d'apprendre l'allemand à fond. Instruction soignée, bonne pension et soins affectueux. On ne parle que l'allemand. — Pour tous renseignements s'adresser directement à M. Rickert, Oberlehrer, à Schopfheim i/W., ou à Fr. Albin Perret, fabricant d'horlogerie, les Brenets. 7510-4

Avis aux Serruriers

A remettre de suite et pour cause de changement de commerce, un bon atelier de serrurerie, situé au centre de la ville de Neuchâtel. Clientèle assurée. — S'adr. Etude Brauen, notaire, Neuchâtel, rue du Trésor 5. 7482-3

A LOUER

pour le 11 novembre 1894, un beau logement de 4 chambres, situé sur la Place de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser à la Brasserie du Cardinal, ou au Bureau Ruegger, rue Léopold Robert 6. 7656-5

Aux pierristes! On donnerait des pierres à tourner. — S'adresser à M. Edmond Dubois, rue de la Demoiselle 58. 7383-1

TOURBE

L'administration du chemin-de-fer Pont-Sagne-Chaux-de-Fonds avise le public qu'elle sera en mesure de livrer à partir du mois de juillet prochain, jusqu'au printemps 1895 :

trois mille (3000) bauches d'excellente tourbe qui sera rendue dans les meilleures conditions, à la Chaux-de-Fonds, au domicile des acheteurs, aux prix suivants :

Tourbe noire, première qualité, à fr. 17.— la bauche } 3 mètres cubes.

Tourbe brune, très bonne, à fr. 16.— la bauche }

M. O. Prêtre, marchand de combustibles (Chantier au Boulevard de la Gare et Magasin rue Neuve 16A, auquel les commandes devront être faites, est chargé de la vente et de la livraison à domicile.

Porteurs sur demande.

TÉLÉPHONE

Les livraisons par bauche pourront être échelonnées suivant les convenances des clients. 7156-29

BUVARD ANGLAIS
Papeterie A. COURVOISIER
La Chaux-de-Fonds

Excellente qualité
en PLUSIEURS COULEURS
Forte réduction
par rame, demi-rame et quart de rame.
Expédition au dehors franco contre remboursement.

Magasin de Chapellerie

58 a, Rue Léopold-Robert -- Rue de la Serre, 61

CHAPEAUX DE PAILLE pour hommes et jeunes gens, à 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr 50.
Chapeaux pour enfants, à choix, 1 fr. 60.

Casquettes de cadets, bien confectionnées, à 2 fr. 90.

Fabrication de casquettes pour sociétés de gymnastique, de musique, pour velocemen.

Casquettes militaires en tous genres.

Casquettes pour porte-faix et portiers.

Conservation des fourrures pendant l'été.

Réparations promptes et soignées et à prix très modérés.

6170

Se recommand.

Demandez partout :

L'AMIDON-SURFIN

Marque Poisson

En caisses de 25, 30, 50 & 60 Kilo en vrac & en paquets sans tare

En paquets de 1/4, 1/2, 1, 2 et 5 Kilo. Emballage soigné.

Cet amidon est le plus pur, le plus fin et le plus avantageux; il est d'un emploi très économique et ménage beaucoup le linge. Il doit être employé à l'état cuit.

FABRIQUE UNIQUE: OSCAR NEHER & C^o, MELS, SUISSE

Repasseuse

Une bonne repasseuse et blanchisseuse se recommande aux dames de la localité pour de l'ouvrage concernant sa profession. — S'adresser rue Fritz Courvoisier n° 47 a. 7633-3

MODES CHAPEAUX GARNIS et non garnis

pour dames et fillettes.

Spécialité d'Articles BON MARCHÉ et de jolie qualité. 7564

Flours, — Plumes, — Rubans, Fournitures.

CHAPEAUX pour jeunes gens et garçonnets à prix très avantageux.

AU

Grand Bazar du Panier Fleuri

LESSIVE L'Aigle



Excellent produit, supérieur, donnant au linge une blancheur éclatante sans en altérer les tissus et lui conservant un apprêt naturel. Attestations chimiques à disposition.

En vente dans tous les bons magasins et drogueries. 1730-1

GONET frères, fab., Morges.



EN VENTE

Etiquettes

VINS & LIQUEURS

pour bouteilles et chopines, à des prix très avantageux.

Papeterie A. Courvoisier

Place du Marché.



MONTRES Genre AUTRICHE

MM. les fabricants d'horlogerie qui font la pièce à clef pour ce pays dans les grands 18 à 24 lignes, sont priés d'adresser leurs offres, avec prix pour paiement au comptant, à M. Henri COHEN, à Munich (Bavière). 7617-3

ORFÈVRERIE AMÉRICAINE

Magasin

A. DUCOMMUN

Rue Léopold Robert 46, au 1^{er} LA CHAUX-DE-FONDS

Choix splendide en articles de tous genres et de tous prix, modèles dernière nouveauté, élégants et pratiques pour présents, et cadeaux de mariage. 7593-3

Ronds gommés

PAPETERIE A. COURVOISIER
Place du Marché.

Aux voituriers!

On cherche un voiturier pour le voiturage de billes (plantes de charpente). — S'adresser à M. Gottlieb Stauffer, rue Jaquet-Droz 8, Chaux-de-Fonds. 7593-3

APPARTEMENT

A louer pour Saint-Martin 1894 un bel appartement bien au soleil, de 4 pièces et dépendances. Grand balcon et jardin. S'adresser à M. J.-P. Jeanneret, avocat, rue Fritz-Courvoisier 9. 6816-4

Changement de domicile

A. HUMBERT-DROZ

Joillier-sertisseur 7520
a transféré son domicile rue de Bel-Air 12.

Étang

A louer un étang situé aux Grandes-Crosettes. 6817
S'adresser au bureau de M. J.-P. Jeanneret, avocat, rue Fritz-Courvoisier 9.

ÉTAT DES BESTIAUX

abattus dans les Abattoirs publics du 3 Juin au 5 Juin 1894.

44 bœufs, 54 porcs, 92 veaux et 37 moutons.

M. Liehti, Ernest, 1 taureau.
M. Gutzwyler, Paul, 1 vache.

VIANDE DU DEHORS

M. Hitz, Emile, 2 cabris.
M. Jacot, Zélim, 2 cabris et 20 lapins.
M. Weill, David 1 cabri.

DICTIONNAIRE LAROUSSE

ÉDITION 1894

ÉDITION SPÉCIALE POUR LES ÉCOLES

contenant 1164 pages, 31 tableaux hors texte et 2000 gravures.
Prix : Cartonné, 2 fr. 60. Relié toile, 3 fr.

DICTIONNAIRE COMPLET

contenant 1464 pages, 35 tableaux encyclopédiques hors texte, 36 pavillon en couleurs (drapeaux et étendards des principales nations), 750 portraits, 24 cartes et 2500 gravures.
Prix : Cartonné, 3 fr. 50. Relié toile, 3 fr. 90. Relié peau, 5 fr.

Un bon Dictionnaire manuel est le livre par excellence de la famille, de l'homme d'étude, de l'étudiant, des gens du monde. C'est un memento précieux que chacun doit avoir sous la main, pour y puiser sûrement et instantanément tel renseignement dont il a besoin. Le plus complet sera donc le meilleur, s'il joint à l'abondance des documents la précision, l'exactitude et la variété des informations; s'il ajoute à la richesse du fond le charme de la forme; enfin, s'il évite la sécheresse habituelle de ces sortes de livres. Le Dictionnaire complet de LAROUSSE réalise jusqu'ici le type le plus parfait du Dictionnaire manuel. Non seulement il englobe toutes les matières des ouvrages du même genre, mais, de plus, il renferme des parties neuves et originales qu'on ne trouve réunies dans aucun autre. Pour juger le Dictionnaire Larousse, il suffit de le comparer aux ouvrages similaires, à tous les points de vue: étendue du vocabulaire, variété des acceptions et des exemples, nombre de pages, illustrations, dictionnaire des noms propres, actualité, exécution matérielle, etc., etc. Le Dictionnaire Larousse renferme 16,000 mots de plus que les Dictionnaires manuels les plus récents. Révisé à chaque édition, il est toujours à jour.

En vente à la

LIBRAIRIE ET PAPETERIE A. COURVOISIER

Place du Marché, La Chaux-de-Fonds.

Envoi par retour du courrier contre remboursement ou mandat postal.

Commissionnaire. Un homme sérieux... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7642-3

Sommelière. Une jeune fille, âgée de 20 ans... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7650-3

Assujettie. On cherche à placer une jeune fille... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7658-3

Emailleur. Un émailleur bien au courant... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7594-3

Finisseuse. Une jeune fille ayant fini un bon apprentissage... S'adresser chez M. Edouard Huguenin. 7588-3

Remonteur. Un jeune homme, régulier... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7625-3

Commerçant sachant le français, l'allemand et l'italien... S'adresser à M. Novarini. 7618-3

Journalière. Une personne disponible... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7620-3

Servante. Une servante d'un certain âge... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7552-2

Demoiselle de magasin. Une personne de toute confiance... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7665-2

Une jeune fille honnête sachant les 2 langues... S'adresser chez M. Henri Pingeon. 7456-1

Assujetti. On désire placer un jeune homme de 18 ans... S'adresser à M. Joseph Zund. 7439-1

Assujettie polisseuse de boîtes or et de toute confiance... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7641-3

Une jeune demoiselle de toute moralité... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7651-3

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de charnières... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7651-3

Jeune fille. On demande une jeune fille de moralité... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7661-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7662-3

Domestique. On demande de suite un jeune homme de 18 à 20 ans... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7637-3

Domestique. La place de domestique des Abattoirs est à pourvoir... S'adresser à l'Inspecteur. 7589-3

Apprenti. On demande un apprenti BOUCHER... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7619-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7624-3

Pierristes. Deux ouvriers pierristes en genres moyennes soignées... S'adresser à M. Léon Ducommun. 7550-2

Couturière. Dans un magasin de place on demande une bonne couturière... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7561-2

Pour Paris. on demande une JEUNE FILLE de 18 ans pour servir dans un petit magasin... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7527-2

Acheveur. Un bon acheveur trouverait de l'occupation dans un comptoir... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7570-2

Assujettis. On demande de suite plusieurs assujettis remonteurs... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7531-2

Visiteur. Première maison d'horlogerie de premier ordre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7573-2

Guillocheur. Un guillocheur peut entrer de suite dans un atelier... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7544-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille propre et active... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7547-2

Guillocheur. Un guillocheur habile peut entrer à l'atelier de décoration... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7538-2

Secrets. On demande de suite un bon ouvrier... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7495-2

Jeune fille. On demande pour un petit café... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7539-2

Servante. Une fille de toute moralité... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7491-2

Apprenti. Un jeune homme intelligent est demandé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7236-2

Tailleuse. Une bonne ouvrière est demandée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7237-2

Aiguilles. On demande pour dans la quinzaime... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7424-1

Domestique. On demande un bon domestique... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7427-1

Un jeune homme de 20 à 30 ans, actif et travailleur... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7433-1

Servante. On demande une bonne fille pour aider au ménage... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7434-1

Servante. On demande pour le 1er juillet... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7435-1

Polisseuses. On demande plusieurs polisseuses... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7435-1

Peintres. On demande pour entrer de suite... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7461-1

Apprenti. On demande un jeune homme pour lui apprendre les pivots... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7462-1

Servante. On demande une brave fille sachant cuire et faire les travaux... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7440-1

Pignon. A louer de suite un pignon... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7638-3

Chambre. A remettre, près de la Gare... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7643-1*

Chambre. A louer à une ou deux jeunes filles... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7644-3

Chambre. A louer de suite ou pour le 1er juillet... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7657-3

Chambre. A louer une belle chambre non meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7659-3

Chambre. A louer de suite ou plus tard... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7441-3

Chambre. A louer une chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7693-3

Magasin. A louer pour St-Martin 1894... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5782-10*

Appartement. A louer pour St-Martin... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7381-3

Chambre. A louer, au centre, près de la Poste... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7317-3

Chambre. A louer une chambre bien meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7610-3

Chambre. Un monsieur offre à partager sa chambre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7612-3

Pignon. Pour cas imprévu, à remettre de suite... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7562-2*

Appartement. A louer pour St-Martin 1894... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7567-2

Logement. A louer pour fin Juin 1894... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7569-2*

Chambre. A louer de suite une chambre pour y coucher... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7553-2

Chambre. A louer de suite, à un monsieur... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7554-2

Chambre. A louer une grande chambre indépendante... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7555-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7556-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7558-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7566-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre indépendante... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7574-2

Chambre. A louer dans une maison d'ordre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7549-2*

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7549-2*

Chambre. A louer de suite une jolie chambre non meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8000-2

Appartement. A louer pour le 1er juillet... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7451-1

Sous-sol. A louer de suite un sous-sol d'une chambre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7450-1

Cabinet. A louer un cabinet non meublé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7430-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7425-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7429-1

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7432-1

Chambre. A louer une chambre meublée et une non meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7436-1

Chambre. Dans un ménage d'ordre et sans enfants... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7418-1

On offre la couche et la pension à une demoiselle... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7415-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1895... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7593-3

Appartement. A louer de suite un petit logement... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7140-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7142-1

Un petit ménage d'ordre cherche pour le 11 novembre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7586-3

On demande à louer pour St-Georges 1895... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7586-3

Magasin. On demande à louer de suite un magasin d'épicerie... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7286-3

Des personnes solvables demandent à louer... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7505-2

Un petit ménage tranquille et solvable demande à louer... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7512-2

On demande à acheter un petit potager français... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7652-3

On demande à acheter des fournitures d'horlogerie... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7636-3

On demande à acheter d'occasion un coffre-fort... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7333-4

On demande à acheter d'occasion un zither... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7606-3

On demande à acheter un tour aux débris usagé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7623-3

On demande à acheter d'occasion une poussette... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7395-4

On demande à acheter des outils d'horloger... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7613-2

On demande à acheter d'occasion un lit à une personne... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7575-2

Balancier-découpoir est demandé à acheter... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7548-2

On demande à acheter ou à louer, à des conditions... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7513-2

On demande à acheter d'occasion un lavabo... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7328-1

A vendre un piano à queue en bon état... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7645-3

A vendre pour 15 fr. une bonne poussette... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7653-3

A vendre un régulateur, un fauteuil... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7654-3

A vendre ou à échanger, un beau canapé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7635-3

A vendre plusieurs burins-fixes, tours à arrondir... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7015-4

A vendre plusieurs lits, literie, chaises... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7014-4

A vendre un grand bois de lit noyer... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7516-3

A vendre un char à bras, un secrétaire... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7605-3

Bicyclette. A vendre au comptant et moitié du prix... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7593-3

A vendre pour cas imprévu, plusieurs meubles... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7593-3

A vendre trois bons lapidaires, des établis... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7446-1

A vendre un beau et bon piano neuf... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7563-2

A vendre une bonne machine à régler... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7571-2

A vendre un potager neuf avec bœuilloire... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1529-56*

A vendre faute d'emploi, une caisse à huile... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7596-3

A vendre à très bas prix, un piano très bien conservé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7609-3

A vendre des oiseaux exotiques et du pays... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7506-2

A vendre un canapé à coussins, pur crin... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7517-2

A vendre à très bas prix un potager en bon état... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7518-2

A vendre un joli phaéton presque neuf... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7431-1

A vendre une grande caisse à charbon ou à coke... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7459-1

A vendre à prix réduit, une commode en noyer poli... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7460-1

A vendre un très bon CHAIR très peu usagé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7442-1

A vendre à très bas prix un potager... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7417-1

A vendre fauteuil de place, un canapé, fauteuils... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7444-1

A vendre plusieurs canapés, matelas, sommier... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7445-1

A vendre un burin-fixe peu usagé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7319-1

A vendre pour cause de décès, un lit, un potager... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7374-1

Perdu mercredi, un trousseau de 6 clefs... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7655-3

Egaré un jeune chat manteau noir... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7660-3

Trouvé une personne à qui il appartient peut les réclamer... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7648-3

Monsieur et Madame Sophie Giroud-Balmer et leurs enfants... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

que Dieu a rappelé à Lui, mercredi, à 11^h... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

S'enterrement, auquel ils sont priés d'assister... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Monsieur Arnold Faigaux, Madame Anna Faigaux-Simmen... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

que Dieu a rappelé à Lui jeudi, après une courte maladie... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Faire-part à la minute, à l'imprimerie A. Courvoisier.

Paroisse catholique romaine de la Chaux-de-Fonds.

Elections du Comité de Paroisse.

Les électeurs de cette paroisse sont convoqués pour les 16 et 17 juin courant, pour élire les neuf membres du Comité ou Conseil de Paroisse.

Le Bureau électoral chargé des opérations du vote est composé comme suit : MM. Auguste Girardin, président.

- Giacomo Bassi-Rossi, 1^{er} vice-président. Charles Baume-Ramaz, 2^e Eugène Brischox. Jean Delvecchio. Victorin Gigon.

Ce bureau siégera à l'Hôtel-de-ville, au 2^{me} étage, le samedi 16 juin de 8 h. du matin à 8 h. du soir et le dimanche 17 juin de 7 h. du matin à 4 h. du soir.

Le Bureau de dépouillement est composé de :

- MM. Jean Guillet, président. Edmond Godat, 1^{er} vice-président. Jules Mamie-Rougnon, 2^e vice-président. Aurèle Balanche. Arthur Chapatte. Alphonse Mairot. Max Pfanner. Arthur Panissod. Arnold Aubry. Alcide Taillard. Baptiste Tirozzi.

Ce bureau se réunira le dimanche 17 juin à 4 heures, au local du vote à l'Hôtel de ville au 2^{me} étage, pour procéder au dépouillement du scrutin. 7592-1 Le Comité.

Eglise catholique chrétienne

La Réunion générale des Sociétés de Jeunes Gens de l'Eglise catholique chrétienne suisse ayant lieu cette année à la Chaux-de-Fonds, le DIMANCHE 17 JUIN, les paroissiens sont informés que le Culte sera avancé d'une heure et demie et commencera à 8 heures précises. 7581-2 LE COMITÉ.

Graveurs et guillocheurs

Assemblée des participants à la Fête centrale de Bienne, VENDREDI 15 JUIN, à 9 heures du soir, au Café de la Place.

ORDRE DU JOUR : Cartes de fête, billets de société, dernières dispositions à prendre pour la fête. 7592-1 LE COMITÉ.

Conférences publiques gratuites.

A partir du dimanche 10 courant, une courte série de conférences religieuses et d'études bibliques auront lieu chaque semaine, à la Chaux-de-Fonds, RUE DU TEMPLE ALLEMAND 37, les dimanches, mardis, jeudis et vendredis, à 8 1/2 du soir.

Les sujets traités se rapportent à la liberté de conscience, à l'état moral et religieux de la société actuelle et aux vérités relatives à notre temps. Pressante invitation à tous. J. Erzenberger et J.-D. Comte 7310-3 Prédicateurs

Vierteljahrs-Konferenz

in Eplatures in der Kirche, Sonntag den 17 Juni, Nachmittags 2 Uhr und in La Chaux-de-Fonds in der Kapelle der Brüdergemeinde (Envers 37) Nachmittags 4 Uhr. 7587-2

Freundlich ladet ein Fr. Rubin, Evangelist.

RESTAURANT L'ASSESEUR

Montagne du Droit, SONVILLIER

— LUNDI 18 JUIN 1894 —

Répartition aux pains de sucre

Dès 8 heures du soir, 7596-2

SOUPER aux TRIPES

Se recommande, Arsène Delémont.

CAFÉ-BRASSERIE FRANZ MISTELI

6, Rue de la Boucherie 6.

— Samedi 16 Juin 1894 —

Souper aux Tripes

SOIRÉE MUSICALE

BONNES CONSOMMATIONS

7582-2 Se recommande.

Café-Restaurant-Brasserie de l'Arsenal.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

à 7 heures 15375-29*

Souper aux tripes

On sert pour emporter. Se recommande C. Dubey.

Ouverture de la BRASSERIE DU JURA 45, rue Daniel JeanRichard 45, Chaux-de-Fonds. 7478-2 L'établissement le plus rapproché de la Gare Excellente BIÈRE. VINS & LIQUEURS de 1^{er} choix. — Se recommande, Joseph BLESI.

Seulement 3 jours ! Le Cirque est à l'abri de toutes les intempéries ; il est éclairé à la lumière électrique, contient 3000 personnes et est installé très confortablement. 7639-1

CIRQUE DREXLER-LOBE

Le plus grand Cirque-Pavillon de l'époque CHAUX-DE-FONDS PLACE D'ARMES

Ce soir VENDREDI 15 Juin, à 8 1/2 heures, Grande Représentation de Gala et d'ouverture

Samedi 16 juin, à 8 1/2 heures du soir : Grande Représentation d'Elite et de Gala, avec programme absolument nouveau. Dimanche 17 juin, à 4 heures après midi et à 8 1/2 heures du soir : Deux grandes Représentations de Gala et d'adieu. — A la représentation de l'après-midi, les enfants au-dessous de dix ans paieront demi-taxe à toutes les places, le soir prix entier. Avec parfaite considération W. DREXLER, A. LOBE, directeurs.

Jules ULLMANN, chemisier 6 - RUE DU GRENIER - 6 et PLACE DES VICTOIRES. Chemises blanches, dep. 3 fr. 90 Rayon spécial de CHEMISES pr OUVRIERS, dep. 2 fr. 40 Reçu un très GRAND CHOIX de CRAVATES telles que : NEUDS, RÉGATES élégantes vendus à des prix défiant toute concurrence. Voyez les étalages. Spécialité de CHEMISES SUR MESURE Réparations en tous genres. 8307-3

Appel aux Mamans ! Assurez à vos Bébés une belle santé. Garantissez-les contre la diarrhée infantile, la tuberculose, le typhus et contre toute contagion microbienne en les nourrissant avec le Lait stérilisé de la Société laitière des Alpes Bernoises. Vente en bouteilles de 6 déclitres, à 40 c. la bouteille. — Dépôts à la CHAUX-DE-FONDS dans toutes les pharmacies et chez M. Charles Seinet, place Neuve; au LOCLE, dans toutes les pharmacies. 3944-20

AU BAZAR NEUCHATELOIS Toujours un grand choix de CHAPEAUX garnis, dep. Fr. 1.45 dits Florence, p^r fillettes, » 2.20 dits en toile brod., p^r bébés, » 1.45 CAPOTES pour bébés, » 1.40 GANTS, long de 4 bout., » —.35 Corsets, immense choix » 1.95 dits extra tout baléines. dits pour fillettes. Robettes. Langes et Brassières. Blouses pour dames. Cache-corsets. Bas noirs. Pantalons et Blouses p^r garçons. Dentelles en tous genres. Rubans. Broderies de St-Gall. Cotons à tricoter. Ceintures, Camisoles et Bas pour gymnastes. 789-189

RESTAURANT M^{me} VENGER sur les Roches de Moron. LUNDI 18 JUIN 1894 Straff -- Straff JEU NEUF 7530-2 Se recommande, Anaïse Venger. FOIN. A vendre encore un millier de foin bonne qualité, plus la récolte sur pied d'un pré gras bien situé pouvant fournir 30 à 40 quintaux de foin. Prix très avantageux. 7421-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Enchères publiques de Créances On vendra aux enchères publiques, le Mercredi 20 Juin, à 11 heures du matin, dans la salle de la Justice de paix, Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds : 5 Obligations Ville de Fribourg, Emprunt de 1878 ; 1 Carnet Caisse d'Epargne Ville de Soleure, capital 146 fr. 30. La vente aura lieu au comptant. 7628-2 GREFFE DE PAIX.

CHARCUTERIE - COMESTIBLES 4, rue du Marché 4. EXCELLENTE 7487-103 SAUCISSE A LA VIANDE Jambonneaux, Palettes, première qualité. Se recommande, P. Missel-Kunze.

Samedi 16 Juin à 11 1/2 heures 6305-5* Excellents petits PATÉS chauds à fr. 1.20 la douzaine, chez J. Glükher-Gaberel Rue Léopold-Robert 37.

BRASSERIE CENTRALE TOUS LES SAMEDIS SOIRS dès 7 1/2 heures 6669-2 Tripes - Tripes à la Mode de Caen. — BONNES CONSOMMATIONS — Se recommande, Le tenancier, Frésard.

H. X. W. 2403 Vous êtes prié d'envoyer 3 fr. 7578-2 Restaurant des CRÉTÈTS tenu par M. Louis MACK. Dimanche 17 Juin 1894

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE organisée par la Société fédérale de Gymnastique L'ABELLE

Répartition aux pains de sucre Jeu des 9 quilles. GRAND PONT DE DANSE — Très bonne musique. — Tir au Flobert, aux Fléchettes, Roue aux Pains d'épices, etc.

En cas de mauvais temps, la Fête sera renvoyée à une date ultérieure. 7629-2 Le Comité.

Restaurant de GIBRALTAR Dimanche 17 Juin 1894 dès 3 h. après midi, 7579-2 GRAND Bal Se recommande, Ch. STETLER.

Restaurant de l'Ecureuil, au Seignat près La Ferrière. 7626-2 Dimanche 17 Juin 1894 BAL BAL PUBLIC PUBLIC LUNDI 18 COURANT Straff -- Straff Se recommande, Emile CATTIN.

Articles de voyage GRAND CHOIX Malles — Boîtes à chapeaux Courroies — Plaids Valises — Trousses — Sacoches Gibecières. AU 4497-7 Grand Bazar du Panier Fleuri VOYEZ LA DEVANTURE d'Articles en bronze au Grand Bazar du Panier Fleuri Choix unique en notre ville

Changement de domicile. Le domicile de PAUL CHOPARD, fabricant de cadrans, est transféré au GENEVEYS-sur-COFFRANE. 7564-2

BIÈRE Excellente Bière de Rheinfelden genres Munich et Pilsen en fûts et en bouteilles. — Livraison à domicile à 25 ct. la bouteille. 7521-5 Se recommande

J. Ledermann - Schnyder, Rue du Parc 85. - Cave rue de la Serre 61. Café du Schwyzerhusli Dimanche 17 et lundi 18 juin RÉPARTITION aux Pains de sucre Se recommande 7542-2 Le tenancier G. HILD.

Maçon Le soussigné, ancien contre-maitre de M. Joseph Comaita, entrepreneur-propriétaire, a l'honneur d'aviser MM. les propriétaires et architectes qu'il s'est établi dans cette localité comme Maître Maçon 7099-1 Il se recommande pour tous les travaux concernant sa partie. Dominique BRUNETTI, entrepreneur. Boulevard de la Fontaine 24.

Malaga rouge doré Malaga foncé Madère supérieur Marsala Shery Porto rouge et blanc Lagrima Vièrge Tous les vins ont 4 ans. — Garanti pur et réel chez J.-B. STIERLIN, Bâtiment du Grand Hôtel Central. 6628-143

Grande Salle de BEL-AIR DIMANCHE 17 JUIN COURANT à 2 1/2 h. et à 8 h. du soir, ! Grands Concerts ! donnés par LA FANFARE & LA CHORALE des 7630-2 Monteurs de Boîtes avec le bienveillant concours de plusieurs Amateurs de notre ville. PROGRAMMES à L'ENTRÉE Entrée libre En cas de beau temps, le Concert de l'après-midi aura lieu au jardin.

TOURNÉES E. SIMON XXIII^e Année. 7631-2 THÉÂTRE de la CHAUX-DE-FONDS Lundi 18 Juin 1894 REPRÉSENTATION UNIQUE de MADAME Marie Kolb de l'Odéon Le programme paraîtra demain.

NON PLUS ULTRA 3000 Chapeaux pour hommes et garçons, bordés et non bordés, à 80 cent. la pièce. RUBANS satin double face, toutes couleurs, n° 5, à 20 cent. le mètre. RUBANS faille pure soie, en toutes couleurs, n° 9, à 45 cent. le mètre. On est prié de ne pas manquer cette bonne occasion de se fournir de Rubans aussi avantageux, car e'ne se présentera qu'une fois. 6995-1 C'est au Bazar Viennois MAISON FARNY Place du Marché 6 CHAUX-DE-FONDS

Blanchisseuse. M^{me} LEUBA blanchisseuse en linge, rue de la Charrière 19, au 2^{me} étage, se recommande au public pour tout ce qui concerne sa profession. Ouvrage prompt et soigné. On cherche le linge à domicile. Prix modérés. 7376-5

Fontainier M. J. SCHEURER se recommande pour tous les travaux d'installations d'eau en tous genres. Prompte exécution. Prix modiques. — S'adresser rue Jaquet-Droz n° 10. 5593-7

LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD à Neuchâtel. Vient de paraître : ETUDES & MÉLANGES par A. GRETILLAT avec une notice par Philippe GODET et un portrait de l'auteur. Un beau volume in-18, 3 fr. 50. 7407-1